

Pierre Judet de La Combe, Michael Werner

## Séminaire «Philologie et littératures»

La rencontre au Collège de plusieurs chercheurs philologues, anthropologues, historiens, philosophes, juristes, confrontés selon des perspectives différentes à la même question des contraintes propres au *déchiffrage des textes* et à leur *interprétation* a suscité l'envie d'un travail régulier de séminaire. La diversité des intérêts scientifiques représentés permettait d'aborder en fait les problèmes les plus concrets de la lecture, tels qu'il sont déterminés dans la relation entre l'interprète et son objet par la nature même du matériau étudié, et offrait l'occasion de dépasser les clivages convenus entre disciplines ou entre aires culturelles. Il s'agissait d'interroger, à partir des difficultés rencontrées par chacun des participants dans son domaine propre, les conditions de l'«acte critique» et de développer ainsi, par l'examen de terrains philologiques très différents, une réflexion concrète sur les procédures permettant la construction du sens d'un texte ou d'une tradition textuelle.

La simple confrontation des expériences montrait que la réflexion sur les instruments des philologies devait s'accompagner d'une interrogation sur leur *histoire* et que cette interrogation, *nécessairement comparative*, ne pouvait se satisfaire du cadre disciplinaire des actuelles histoires de la philologie (études classiques, germanistique, romanistique, études arabes, histoire des «réceptions», etc.).

Posant ainsi les jalons d'une possible *philologie générale et critique*, encore à définir et inexistante sur le plan institutionnel, c'est-à-dire d'une philologie qui revienne sur la nature de ses objets et de ses opérations et dégage à chaque fois des types généraux de pertinence argumentative et en retrace l'histoire, le travail du séminaire fut expérimental.

La composition de notre groupe<sup>1</sup>, avec l'immédiat problème de traduction entre l'allemand, l'anglais et le français qu'il lui fallait résoudre, exprimait déjà de manière pratique l'immense possibilité d'enrichisse-

<sup>1</sup> Les séances ont régulièrement rassemblé, à un rythme bi-hebdomadaire ou mensuel: Issaka Bagayogo, Hendrik Birus, Abdallah Cheikh-Moussa, Henriette Dagri-Diabaté, Klaus Günther, Ulrich Haarmann, Pierre Judet de La Combe, Reinhart Meyer-Kalkus, Martha Mundy, Danielle Régnier-Bohler, Michael Werner. Wolf Lepenies a animé une séance sur Sainte-Beuve et Christoph König (du *Deutsches Literaturarchiv*, invité au Collège pour quinze jours) a présenté en deux séances le travail de son groupe sur l'histoire de la germanistique.

ment qu'ouvre le déplacement des points de vue selon leur reformulation d'une langue à l'autre. Une «traduction tournante» assurait non seulement le transfert des thèses proposées, mais clarifiait et thématissait de manière quasi immédiate les différences entre des modes d'interprétation souvent liés à des contextes intellectuels nationaux (comme le montrent déjà les variations de sens du mot «philologie» selon les pays). La nécessité de traduire offrait ainsi un premier passage vers une discussion à la fois générale et concrète, désenclavée et libre des pesanteurs «régionales».

Par ailleurs, la possibilité de comparer immédiatement des recherches portant aussi bien sur des textes oraux que sur des textes écrits, sur des traditions «savantes» et des traditions dites populaires, sur des corpus occidentaux (antiques, médiévaux et contemporains) et des traditions arabes, incitait à renoncer aux couplages institutionnellement établis entre des types d'objets et des types d'approche, par exemple quand il est posé que des textes oraux relèvent d'une anthropologie des mentalités et non d'une théorie générale des genres et des discours ; que des témoignages religieux du Moyen-Age sont susceptibles d'un traitement historique (selon la perspective d'une histoire des croyances) et non littéraire ; que des recueils de préceptes sur l'art de gouverner sont à traiter du point de vue de l'histoire politique d'une culture donnée et non comme relevant d'une forme de discours dotée d'une structure argumentative propre et comparable à des formes discursives et rhétoriques d'autres cultures, que les textes transmis de la poésie grecque archaïque peuvent être lus sans une connaissance des traditions orales vivantes, en Afrique notamment.

Chaque fois, l'attention se portait sur la relation à établir entre une forme textuelle particulière et les conditions de son émergence dans un contexte historique, de manière à faire ressortir le travail de réélaboration et de restructuration que cette forme impose aux contenus culturels donnés. Étaient ainsi dégagés, à l'écart de toute réification du «littéraire» ou de l'«historique», des types non substantiels de *relation* qui pouvaient donner prise à un travail de comparaison.

## 1. Analyses historiques

A l'ouverture du séminaire, *Hendrik Birus* est revenu sur le concept goethéen de *Weltliteratur* en le dégagant de ses interprétations réductrices (comme concept holistique, normatif, ou prémoderne), de manière à en faire ressortir la valeur heuristique actuelle, puisque la littérature y est définie de manière dynamique comme une interaction à la fois

ouverte et institutionnellement réglée entre différentes langues et entre différents genres de discours (passant de l'oeuvre, à sa traduction et à son commentaire critique). Si l'on généralise, au-delà des oeuvres individuelles, la question de la possibilité d'une circulation entre des «communautés de discours» peut à la lumière d'une telle notion apparaître comme donnant son objet à la «littérature comparée».

Le concept de littérature comparée fournit une sorte de contrepoint à celui de *Weltliteratur*. La genèse de cette notion en France pendant les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle a fourni la matière d'une séance animée par Michael Werner. Deux tendances contradictoires peuvent être repérées à cette époque. L'une, inspirée des recherches des Idéologues sur la grammaire et les langues comparées, tente de reconstruire des filiations historiques entre les littératures dites nationales. Représentée par des figures intellectuelles comme Claude Fauriel, elle opère par déduction et s'intéresse davantage aux relations et transferts entre les littératures qu'aux attributions substantialistes et attributions ontologiques. L'autre tendance, à laquelle on peut rattacher Jean-Jacques Ampère et Villemain, s'engage dans des comparaisons avec des littératures «nationales» pour conforter, en dernier ressort, une vision universaliste des lettres. Plaçant la littérature française au centre d'un mouvement littéraire international, elle vise, par des constructions historiques agencées entre elles, à étayer la notion de «goût» dont les lettres françaises restent l'incarnation la plus parfaite. Cette seconde tendance, qui va, historiquement, absorber la première pour dominer l'axe siècle français, intègre donc la comparaison entre les littératures «particulières» dans une représentation générale normative de la littérature. Les deux approches ont en commun de proposer chacune une vision historique de la littérature, qu'elles s'insèrent dans une histoire.

Wolf Lepenies a présenté les lignes directrices de son travail actuel sur Sainte-Beuve. Contre les présentations habituelles, cet auteur peut être lu comme étant au seuil hésitant d'une modernité dont il reconnaît le caractère inévitable (il y a du Weber chez lui), tout en la critiquant. Face aux quatre processus qui constituent la modernisation (démocratisation, sécularisation, industrialisation, scientificisation), Sainte-Beuve tente de définir une position originale qui fasse de la littérature l'instance sociale qui recompose entre elles ces dimensions de la modernité et, surtout, qui les rapporte à une sphère d'activité unique: ainsi, l'écrivain, se concevant comme ouvrier, participe d'une industrie littéraire, doté de son syndicat (avec la question «démocratique» du *copyright*); en s'intéressant non à des auteurs (comme ne l'a pas vu Proust), mais à des groupes, des milieux, des cultures, la critique étend l'histoire naturelle au monde de l'art. Cette transformation moderne de l'activité littéraire

permet la remise en cause des formes existantes de modernisation. Face aux tendances déstabilisatrices de la modernité, la critique constitue la littérature comme un ordre réglé, comme une instance juridique qui rétablit des équilibres, où les «vengeances» littéraires, entre auteurs, sont hissées au rang, plus civilisé, de la justice, quand elles sont reconstruites selon la logique d'un processus de rétribution. La littérature se conçoit par là comme institution.

La relation — hypothétique, constitutive de toute interprétation et toujours problématique — entre la singularité des oeuvres et une instance conceptuelle générale qui leur assure leur intelligibilité, a été au centre des discussions animées par *Christoph König*, qui a montré l'intérêt d'une distinction entre un point de vue narratif sur l'histoire de la philologie et un point de vue reconstitutif, qui se donne pour tâche d'explicitier et par là-même d'évaluer la manière dont cette relation dialectique est comprise et concrètement réalisée dans l'analyse critique des oeuvres. La césure traditionnelle entre oeuvre et critique peut alors être relativisée quand on montre comment, chez un Hofmannsthal par exemple, l'oeuvre se construit en relation avec la science philologique de son temps, tant dans l'élaboration de son matériau historique, qu'elle emprunte (ainsi les travaux de Konrad Burdach servent à la rédaction de *Der Turm*), que dans la présentation de l'idée — l'instance générale dont elle se veut l'illustration —, qu'elle exhibe de manière à déterminer stratégiquement sa propre réception philologique.

## 2. Texte et normes sociales

La discussion de ce thème, commun aux recherches de plusieurs fellows, a servi à clarifier les modes selon lesquels un texte poétique, moral, autobiographique, etc., se rapporte au contenu normatif qu'il thématise, la question — suscitant des réponses diverses — étant de savoir quelle autonomie discursive peut être reconnue dans la présentation ou l'utilisation des normes.

Prenant l'exemple de trois jugements scandant le développement narratif de *l'Iliade* (la décision d'Agamemnon du premier chant, la représentation du jugement droit sur le bouclier d'Achille au chant 18, la décision conciliatrice de Ménélas après la course des chars en 23), *Pierre Judet de La Combe* s'est attaché à montrer comment *l'Iliade*, propose sur un mode expérimental sa propre analyse de la validité des normes juridiques et politiques en les projetant artificiellement sur deux mondes narratifs différents (monde «archaïsant», avec les modes de domination royale reconstruits pour l'univers héroïque et pour un

Olympe tendant à régresser vers son passé titanesque, et monde «moderne», dans les comparaisons ou la description des armes d'Achille), cette activité réflexive étant à relier à l'institution d'un genre particulier au sein de la tradition orale, l'épopée monumentale, qui neutralise les oppositions entre les formes poétiques reçues (épopée héroïque, théogonie, poésie de sagesse).

Comme l'opposition entre *shame culture* et *guilt culture* sert d'habitude à baliser la lecture de la poésie grecque archaïque (avec l'idée admise d'un progrès de l'une à l'autre, quand on va de l'épopée à la tragédie) et que la mise en doute du caractère progressiste du prétendu passage de la honte à la culpabilité alimente le débat éthique contemporain, Klaus Günther a repris le débat, tout d'abord en définissant les systématiques différentes des sentiments de honte et de faute (selon qu'un sujet se juge par rapport à une idée de soi ou juge son acte, qui est à la fois le sien et perçu comme étranger, par rapport à une norme), de manière à mettre en évidence les différences de perspective entre «faute» et «honte» (différences de situation, de types de relation à soi), qui ne sont plus dès lors concurrentes. La tragédie ancienne, dans la mesure où elle montre la nécessité de considérer l'individu à la fois comme personne éthique, au sein d'une communauté substantielle, et comme sujet comptable de ses fautes (voir notamment l'intrigue des *Euménides* d'Eschyle, avec le conflit entre Athéna et les divinités du souvenir que sont les Érinyes), est déjà l'expression d'un travail conceptuel sur le lien à établir entre ces deux catégories.

Les questions liées à l'approche des textes normatifs ont enfin fait l'objet de la séance de clôture. Plus précisément, cette séance prolongeait la réflexion suscitée par les conférences du mardi d'Abdallah Cheick-Moussa sur la tradition arabe des «Miroirs des Princes» et de Danielle Régnier-Bohler sur les témoignages des femmes mystiques du Moyen âge.

À partir du cas de la littérature arabe médiévale ont été abordées et discutées les questions suivantes: quel est le rapport à l'autorité fondatrice d'un discours? Qu'est-ce qu'un auteur qui ne prétend pas créer une oeuvre, mais seulement transmettre des discours déjà tenus? Quels sont les usages et les fonctions d'une littérature produite par une très petite élite, qui en est également la seule destinataire? Et enfin quelle est l'interaction de la visée esthétique et de la norme éthique?

Quant à l'écriture «autobiographique» des femmes mystiques, elle permet d'élargir la perspective par la dimension du témoignage singulier, qui semble s'opposer à un discours qui se prétend uniquement de tradition. Paradoxalement peut-être, l'attention portée à chaque élément de l'expérience personnelle ne peut que conforter la fermeté et le

caractère contraignant du modèle hagiographique. Inversement, l'existence des modèles de la dévotion féminine à partir du début du 3<sup>e</sup> siècle rend possible l'expression d'une voix individuelle.

Bien évidemment, pour les deux types de littérature médiévale, s'impose ici une réflexion sur les rapports entre les modèles d'écriture en tant que norme et le matériau normatif qu'ils véhiculent.